

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 11.076**

L'An deux Mille Onze, le 4 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard GIRAUD, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 28 mars 2011

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 28 mars 2011

**ETAIENT PRESENTS** :, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. QUENTIN représenté par M. SIMONNET  
M. BESSON représenté par M. GIRAUD  
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE  
M. LABIA représenté par M. COASSIN  
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

**ETAIT ABSENT-EXCUSE** :

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 28  
Nombre de votants : 33

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DES SECTEURS  
PERISCOLAIRES MUNICIPAUX – SIGNATURE DES CONVENTIONS DE  
SERVICE AVEC LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DES CHARENTES**

**RAPPORTEUR** : Mme PELTIER

**VOTE** : UNANIMITE

Par un courrier en date du 4 mars 2011, Monsieur le Président de la Mutualité Sociale Agricole des Charentes a adressé des conventions de prestations de service "accueil périscolaire" pour les cinq services d'accueil de loisirs sans hébergement, des secteurs périscolaires municipaux de Jean PAPEAU (anciennement Maine Geoffroy), de Louis BOUCHET, de Jules FERRY, de la Clairière et de l'Yeuse.

En effet, la Mutualité Sociale Agricole souhaite affirmer sa volonté de mener une politique orientée vers la famille, aider ses adhérents à concilier vie familiale et vie professionnelle et que les ressortissants du régime agricole puissent bénéficier d'un traitement équivalent à celui réservé aux ressortissants de la Caisse d'Allocations Familiales, notamment avec l'application de tarifs identiques, pour les prestations d'accueil périscolaire.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU les projets de conventions,
- Après en avoir délibéré,

### **DESIGNE**

- d'approuver les conventions de prestations de service "accueil périscolaire", à conclure avec la Mutualité Sociale Agricole des Charentes, pour les cinq services d'accueil de loisirs sans hébergement, des secteurs périscolaires municipaux de Jean PAPEAU (anciennement Maine Geoffroy), de Louis BOUCHET, de Jules FERRY, de la Clairière et de l'Yeuse.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer ces conventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 6 avril 2011

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD